

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 5 août 2020 à 10 h 05, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Alicia Despins (par téléphone)
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle (par téléphone)
Mme Suzanne Verreault (par téléphone)
M. Steeve Verret

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Monsieur le vice-président Rémy Normand préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

Mesdames les conseillères Alicia Despins, Michelle Morin-Doyle et Suzanne Verreault participent et assistent à la séance par téléphone. Elles peuvent également prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2020-1439 Appropriation d'une somme à même l'excédent de fonctionnement affecté de proximité pour le programme *Rénovation Québec* - PA2020-073 (CT-PA2020-073)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approprier un montant de 1 719 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté de proximité pour le programme *Rénovation Québec*.

CE-2020-1440 Avis de modification numéro 3 au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO)* - Lot P-5303 - Fourniture du procédé d'épuration du biogaz (Appel d'offres public 52164) - **AP2020-554** (CT-2490284) — (Ra-2214)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 92 768 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Greenlane Biogas North America Ltd.*, en vertu de la résolution CE-2018-1572 du 5 juillet 2018, pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO)* - Lot P-5303 - Fourniture du procédé d'épuration du biogaz, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1441 Adjudication d'un contrat pour des travaux civils en support archéologique - Travaux à tarif horaire (PST200395) - Arrondissements de La Cité-Limoilou et de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 73871) - **AP2020-566** (CT-2492998) — (Ra-2214)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Gosselin Tremblay Excavation inc.*, le contrat pour des travaux civils en support archéologique - Travaux à tarif horaire (PST200395) pour une somme de 872 135 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73871 et aux prix unitaires de sa soumission du 16 juin 2020.

CE-2020-1442 Avis de modification numéro 1 au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO)* - Assurances construction (Appel d'offres sur invitation 61005) - **AP2020-567** (CT-2491568) — (Ra-2214)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 303 221 \$ (plus taxe d'assurance du Québec à 9 %) au contrat adjugé à *AON Parizeau inc.*, pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO)* - Assurances construction, en vertu de la résolution CE-2019-1482 du 18 juillet 2019, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1443 Adjudication d'un contrat de services professionnels en architecture - Caserne no 10 - Agrandissement - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 73936) - **AP2020-574** (CT-2493436) — (Ra-2214)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Larochelle et Desmeules Architectes (2012) inc.*, le contrat de services professionnels en architecture - Caserne no 10 - Agrandissement - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 88 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73936 et à sa soumission du 17 juillet 2020;
 - 2° autorise *Larochelle et Desmeules Architectes (2012) inc.*, par son représentant, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de la gestion des immeubles.
-

CE-2020-1444 **Annulation de l'appel d'offres public 73667 et adjudication d'un contrat de services professionnels en archéologie - Réseau structurant de transport en commun - Inventaires archéologiques 2020 (Appel d'offres public 74106) - AP2020-575 (CT-2493492) — (Ra-2214)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° annule l'appel d'offres public 73667 de services professionnels en archéologie - Réseau structurant de transport en commun - Inventaires archéologiques 2020, et rejette, à toutes fins que de droit, la soumission reçue;
 - 2° adjuge, à *Ethnoscop inc.*, le contrat de services professionnels en archéologie - Réseau structurant de transport en commun - Inventaires archéologiques 2020, pour une somme de 856 363,63 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74106 et à sa soumission du 20 juillet 2020.
-

CE-2020-1445 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - RH2020-624 (Ra-2214)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2020-624 concernant la suspension sans solde de trois (3) mois de travail d'un employé manuel de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge;
 - 2° demande à la directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, madame Isabelle Dubois, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2020-1446 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé cadre de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - RH2020-648 (Ra-2214)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2020-648 concernant la suspension sans solde de huit (8) semaines de travail d'un employé cadre de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge;
 - 2° demande à la directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, madame Isabelle Dubois, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2020-1447 **Création d'un poste de percepteur des amendes à la Division du soutien judiciaire du Service des affaires juridiques et nomination de madame Karen Constantin (ID. 179549) - RH2020-662 (CT-RH2020-662) — (Ra-2214)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de percepteur des amendes (F508), classe 4 (poste no 47350) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec (FISA) et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Division du soutien judiciaire du Service des affaires juridiques;
 - 2° nomme madame Karen Constantin (ID. 179549), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de perceptrice des amendes (F508), classe 4 (poste no 47350), à la Division du soutien judiciaire du Service des affaires juridiques, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-1448 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé fonctionnaire du Service de police - RH2020-675 (Ra-2214)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2020-675 concernant le congédiement d'un employé fonctionnaire du Service de police;
- 2° demande au directeur du Service de police, monsieur Robert Pigeon, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif.

La séance est levée à 10 h 21

Rémy Normand
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad